L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 23 JANVIER.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

TAUX DU PORT.

St Louis, Louisville, Cairo, Columbus, Rome, Atlanta, Macon, Augusta et Charleston.

Département du Transport,
Nelle-Orléans, le janvier 1868.

Les expéditeurs sont informés que cette Compagnie donne maintenant des connaissements pour les susdits points.

Toutes les réclamations pour pertes, avaries ou excès de taux seront promptement réglées aux lieux de livraison.

Pour plus de détails, s'adresser au Dépôt, rue Calliope, ou au bureau de la Compagnie, rue Carondelet No 44.

JAMES YONGE, T. S. WILLIAMS,
Agent pour le frêt. Surintendant général.
14janv—3mo

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN ARRANGEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

A partir de et après le 17 sept, les convois de ce chemin de fer partiront comme suit:

DE LA VILLE.		DE LEC.	
6½ h. A. M., char sheval.		6½ h. A. M., char à vapeur	
7½ " char à vapeur.		8½ "	
10½ "		9½ "	
1½ P. M.		11½ "	
3½ "		1½ P. M.	
4½ P. M.		3½ "	
5½ "		4½ "	
6½ "		5½ "	
7 "		6½ "	
8 du soir		8 du soir	
9 "		9 "	char à cheval.

☞ Passage, pour aller et venir, le même jour, 25 cts

Les personnes qui s'arrêtent à Gentilly doivent en avertir le conducteur avant le départ des convois. Passage 15 cents pour aller et autant pour revenir.

GEORGE PANDELY,
Surintendant-général.
6avril—dly

GRAND CHEMIN DE FER DE LA

Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira du pied de la rue Rue-Auxe, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se rendra au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Algiers à 8 heures.

Les expéditeurs et nonignitaires de frêt, en prévenant la Compagnie de Transport, rue Carondelet, en sont des rues Camp et Commune, peuvent faire recevoir ou le livrer leurs marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.

Le frêt pour les stations du chemin de fer de la Teche, se livrer à la Nlle-Iberie ou St-Martinville, est rapu tous les jours (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 5 heures du soir au pied de la rue Rue-Auxe.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bélanger et pour Houma, sera reçu et livré au Chemin de fer Nlle-Orléans, Jackson et Terrebonne, sur taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Tout frêt pour lequel doit être payé au moment de l'embarquement, et le frêt pour l'intérieur doit être payé à l'arrivée.

G. W. R. SAYLEY,
Surintendant.
1ordec—dly

Compagnie d'Assurance Nationale

Centre les Risques Maritimes et les Risques d'Incendie.

BUREAU: AU COIN DES RUES CAMP ET COMMUNE—(Salisse Story)

WM WHANN.....Président.
LOUIS SCHNEIDER.....Vice-Président.
N. GANUCHEAU.....Secrétaire.

—Directeurs—

S. C. EMLEY, LOUIS SCHNEIDER,
A. S. MANSFIELD, WM. WHANN,
D. C. McCAN, J. M. LAFEYRE,
W. W. HOWE, S. B. MILLAUDON,
GEO. W. COCHRAN, GEO. W. PORCH,
J. F. H. GRACE.

La Compagnie continue à assurer contre les dangers de la mer, des rivières et de l'incendie, aux taux du tarif du Bureau des Assureurs de cette ville. 19 oct—1a

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, à la Nlle-Orléans.

RUE DU CAMP, No 78.

1866

QUINQUIENNE ETAT ANNUEL:

Primes pour l'année 1865.....$612,114 77
Pertes, Av., payés pendant l'année 1865.. 561,268 35
Actif le 31 décembre 1865.....$90,873 35

Cette Compagnie assure, comme par le passé, contre les risques d'incendie, de rivières et de mer, aux taux ordinaire des primes.

ALFRED MOULTON, Président.
WM. PEARING, Vice-Président.
A. W. HUNTER, secrétaire.

—Directeurs—

A. MOULTON, E. K. CONVERSE
A. M. MARTIN, T. S. WILLIAMS,
JOHN T. MOORE, ROBERT HARE,
JOHN C. EWING, JOS. E. ISENHOWER,
WM. PERKINS, JOS. HOT,
J. M. ALLEN, J. B. LUDWIGSEN.
20janvier—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Pelican,

Rue du Camp, No 28, Nouvelle-Orléans.

LES risques d'incendie, de rivières et de mer y sont prix aux taux du tarif.

CHAS. ROMAN, Président.
M. A. TARLETON, Secrétaire.

A une réunion de la direction du 27 juillet 1866 fut nommé M. CHAS. ROMAN a été du président et M. TARLETON, secrétaire.

Directeurs:

Chas. Roman, W. de A. Shropshire,
B. L. Millaudon, F. A. Peterson,
Y. Bailly Blanchard, N. N. Moody,
Thos. G. Payne, F. Gravier,
Dominique Fabre, Saml. W. Todd.
Arthur Pestalozzi.

—INSPECTEUR MARITIME—
B. L. Robertson jr. déc—3m

Compagnie d'Assurance des FACTEURS ET DES COMMERÇANTS.

39.....Rue Carondelet.....39
Nouvelle-Orléans.

Tous les dividendes de cette Compagnie sont payables au comptant.

Montant des primes reçues la première année de 8 mois) de ses affaires, expirée le 30 avril 1867—
$113,636 27.

—ACTIF—

Le 30 avril 1867.....$546,316 91.

Cette compagnie continue d'émettre des polices contre les pertes et les avaries occasionnées par les incendies et contre les dangers des fleuves et des lacs, aux taux ordinaire du jour.

MICHEL MUSSON, Président.
HARMON DOANE, Vice-Président.
EG. A. PAIFREY, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James Hewitt, J. J. Warren,
W. A. Johnson, Wm. Bull,
J. W. Burbridge, Robert Pitkin,
Jos. L. Noble, Alfred H. Isaacson,
Moses Greenwood, Rich'd Milliken,
Alfred S. Huntington, Saml E. Moore,
Hugh McCall, Wm. H. Henning,
Marshall J. Smith, Thos. M. Gordon,
L. Caulfield, Joseph Block,
John Claffy, J. B. Jennings,
L. H. Terry, E. T. Bouker,
Jos. D. Blair, H. H. Ware.
Saml Friedlander.
4ma 6m

Wm. B. MORRIS & Co.

AGENCE D'ASSURANCE.

57.....Carondelet.....57

ÆTNA, DE HARTFORD.

Actif.....$4,630,000.
HOME, DE NEW-YORK.
Actif.....$1,430,000.

Représentant un capital d'assurance de
$6,060,000.

Risques d'incendie, de rivières et de mer écrits.
19 sept—4m

LONDON & LANCASHIRE FIRE INSURANCE COMPANY.

(*Compagnie d'Assurance Londres et de Lancashire.*)

CAPITAL.....$5,000,000.

Emission de polices payables en or et en livres sterling.

R. G. MUSGROVE, agent général.
6janv—1an Carondelet 6janv—1an

ETAT DE LA COMPAGNIE DE

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

25 MAI 1867.

Les Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1867:

Primes d'incendie dans l'année.....$398,065 01
Primes de mer dans l'année..... 160,815 35
Primes de rivières dans l'année..... 42,377 36

Total.....$841,256 02

Total net des primes.....$726,724 34

Payé: Pertes par l'incendie.....$110,182 46
Pertes sur mer..... 124,367 07
Pertes sur rivières..... 27,845 32
Taxes..... 33,950 44

Payé: Profits et pertes, réassurances, escompte au lieu de scrip, intérêt, frais généraux, scrip..... 151,971 29—598,339 70

Bénéfice net.....$68,384 63

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Reçu à recevoir.....$49,154 78
Prêts sur biens sûrs hypothécaires..... 82,943 33
Fonds sur garanties et actions..... 22,506 96—154,605 09

Argent en caisse, compte de scrip..... 79,780 54
Propriété foncière..... 20,000 00
Mobilier..... 1,000 00
Bons consolidés 6 p. c..... 30,000 00
Bons de la Ville..... 20,000 00
Compte d'actions de banque..... 175,677 17
Actions Dry Dock Company..... 12,000 00
Bons des Marchandises..... 1,000 00
Compagnie d'usage et de navigation de la Ville Orléans..... 500 00—315,757 17

pour prime en vue de perception..... 79,276 44

Actif.....$732,014 35

La Compagnie possède seulement:

Billets et bons suspendus..... $436,385 21
Compte de scrip total..... 7,653 54
Actif net..... 295,975 60

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée de livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

PAROISSE D'ORLEANS,
Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et souscrit par devant moi, ce 22 mai 1867.

O. H. BRAUDIN,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de SIX pour cent, comptant, sur les certificats non encore payés de scrip, sur la portion des dits certificats, à partir du dividende payable le juillet prochain.

Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende scrip de VINGT pour cent sur les primes ayant droit à la part-profits, pour l'année expirée le 31 avril 1867. Il sera délivré des certificats, pour le dividende, à partir du premier juillet prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.

—DIRECTEURS—

John Walt, G. O. Ober,
C. T. Saddeke, N. Norman Jackson,
Samuel S. Newman, A. Thomson,
H. F. Foster, P. Bisson,
William Edwards, John Phelps,
L. P. Spyker
20 mai—6P

La Veuve George Schorbrock vs la Veuve Peter Galligan (Honore Hanlon, Premier Curateur de Timothy Buckley.)

QUATRIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Ne 38,553.—Ordre est donné de mettre en vente, par le Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, en sus des prix ci-dessous, savoir:

Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ile des Pilotes, en face de la rue Hôpital, au Bayou Gentilly, ayant 12 pieds de front sur la rue Hôpital, sur une profondeur de 124 pieds 7 pouces 1 ligne, et 12 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 7, et 34 pieds de large sur la ligne du fond.

Le terrain No 7 a 32 pieds 6 pouces 1 ligne de face à l'Avenue Carrollton, 140 pieds 8 pouces de profondeur et 34 pieds de large sur la ligne qui le sépare du terrain No 8, et 34 pieds de large sur la ligne du fond.

Le terrain No 8 a 32 pieds 8 pouces 1 ligne de face à l'Avenue Carrollton, 128 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 9, et 34 pieds de large sur la ligne du fond.

Le terrain No 9 a 32 pieds 10 pouces de face à l'Avenue Carrollton, 128 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 10, et 34 pieds de large sur la ligne du fond.

Les terrains Nos 10 et 70 sont des terrains de côté; ils ont chacun 32 pieds 4 pouces de face à la rue St Jacques sur 185 pieds de profondeur.

CONDITIONS.—Prix: 1/3 après l'adjudication du prix des propriétés, au comptant, et le reste en 2 ans, avec intérêt à 10 p. c. par an, payable par moitié, sur billets à ordre, avec hypothèque spéciale et les stipulations habituelles de la Loi, et cautionnés par deux bons et solvables cautions.

Les droits et ou voie de perfection.....41,962 65
Profit à ajouter pour cent.....14,165 01
Profit à ajouter pour cent.....2,832 99
En caisse.....776,048 9

$1,068,772 34

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS ELDO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 21 janvier 1867.
C. H. BRAUDIN,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le Directeur ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, sur les certificats de profit non encore payés, à partir du 11 février prochain, et de rembourser à partir de la date, DIX-HUIT POUR CENT du scrip, du 1 mai 1856. Ils ont en outre décrété un dividende scrip de CINQUANTE-QUATRE POUR CENT sur les dividendes des primes (participant profit) de l'année expirée le 31 décembre, et il sera délivré des certificats à cet effet à partir de 15 mars prochain.

THOMAS ELDO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS:

John G Gaines, H F Loomis,
John C Hicks, Burgess Turner
J T Hart, J Ker Fenner,
J H Duncan, J S Brown,
Henry Rotchaw, Thos. Eldo,
Thomas Eloo. J C Saxon.

GEO. L. BRIGHT vs LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 15,783—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et rendu le 14 janvier 1867, et signé le 16 janvier 1867, à moi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont suit la description savoir:

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île bordée par les rues Delord, Loutos, de la Nouvelle Levée et Perle (aujourd'hui du Commerce), et, désigné par le numéro (Deux), d'après un plan dressé par J. F. Zimpel, alors arpenteur, daté du 18 décembre 1854, et déposé, ensuite le 9 janvier 1855, dans l'étude de Félix Grima, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure quarante pieds six pouces de face à la rue Delord, quarante-deux pieds quatre pouces de large, et contient deux cent quatre-vingt-douze pieds de superficie.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et appartenant.

Ensemble aussi avec soixante-sept actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane garanties par hypothèque sur la dite propriété.

Cette propriété a été acquise par David C. McCan, et Georgine Patterson, de la succession de J. Berry, à son acte au rapport de Thos. O. Stark, notaire public en cette ville, en date du 10 mars 1867.

Le dit terrain est libre de toutes charges.

☞ Conditions.—Cette vente se fera comme la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui sera offert à dessus mois de crédit. L'acquéreur fournira une stock-note pour la somme de trois cent quarante neuf piastres ($1,349) en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, payable le 1er juin 1868, sur un billet à ordre conformément aux termes de la Charte de ladite Banque. L'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités imposées aux actionnaires, et le stock-note sera fourni dès qu'il sera identifié avec le Président de la Banque.

Le terrain No 2 a 26 pieds 6 pouces et 6½ lignes de face à la rue Water, 26 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Delta, sur 124 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 1, et 34 pieds de large sur la ligne du fond.

Le terrain No 3 a 26 pieds 6 pouces 6½ lignes de face à la rue Water, 26 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Delta, sur 124 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 2, et 34 pieds de large sur la ligne du fond.

Le terrain No 4 a 26 pieds 6 pouces 6½ lignes de face à la rue Water, 26 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Delta, sur 124 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 3, et 34 pieds de large sur la ligne du fond.

Le terrain No 5 a 26 pieds 6 pouces 6½ lignes de face à la rue Water, 26 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Delta, sur 124 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 4, et 34 pieds 6 pouces 4 lignes et demie sur la ligne qui le sépare du terrain No 6.

Le terrain No 6 a 26 pieds 6 pouces 6 lignes et demie de face à la rue Water, 26 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Delta, 124 pieds 6 pouces 4 lignes et demie de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 5, et 34 pieds 6 pouces 4 lignes et demie sur la ligne qui le sépare du terrain No 7.

Le terrain No 7 a 26 pieds 6 pouces 6 lignes et demie de face à la rue Water, 26 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Delta, 124 pieds 6 pouces 4 lignes et demie de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 6, et 34 pieds 6 pouces 4 lignes et demie sur la ligne qui le sépare du terrain No 8.

Le terrain No 8 a 26 pieds 6 pouces 6 lignes et demie de face à la rue Water, 26 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Delta, sur 124 pieds 6 pouces 4 lignes et demie de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 7, et 34 pieds 6 pouces 4 lignes et demie sur la ligne qui le sépare du terrain No 9.

Le terrain No 9 a 26 pieds 6 pouces 6 lignes et demie de face à la rue Water, 26 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Delta, sur 124 pieds 6 pouces 4 lignes et demie de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 8, et 34 pieds 6 pouces 4 lignes et demie sur la ligne du fond.

Les terrains Nos 10 et 70 sont des terrains de côté; ils ont chacun 32 pieds 4 pouces de face à la rue St Jacques sur 185 pieds de profondeur.

CONDITIONS.—Prix: 1/3 après l'adjudication du prix des propriétés, au comptant, et le reste en 2 ans, avec intérêt à 10 p. c. par an, payable par moitié, sur billets à ordre, avec hypothèque spéciale et les stipulations habituelles de la Loi, et cautionnés par deux bons et solvables cautions.

Les droits et ou voie de perfection.....41,962 65
Profit à ajouter pour cent.....14,165 01
Profit à ajouter pour cent.....2,832 99
En caisse.....776,048 9

$1,068,772 34

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS ELDO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 6 juin 1867.
P. HOLZEN,
Troisième Juge de Paix.

A une Assemblée des Directeurs tenue le 6 juin 1867, il a été déclaré un dividende scrip de VINGT POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats seront mis à la poste le premier Juillet prochain. Il a été aussi résolu de payer le Second Lundi de Juillet prochain, SCRIP DE 1856 et SIX POUR CENT d'intérêts sur tous les scrips émis par la Compagnie.

—Directeurs.—

John Pemberton, M. Puig,
Chs. Sugory, Savis McCord,
Pierre Poulin, E. Kaufmann,
G. G. Ray, T. Chaffe,
J. J. Fernandez, J. Morgan Hall,
E. Dussenoer Isle—8

Succession d'Edouard Lennuet.—Vente à l'encan d'un demi-lot de terre, en bois, avec une maison à étage dans le fond, No 277 de la rue Bourbon, entre les rues Hôpital et Quartier—Possession presque immédiate.

PAR H. W. PALFREY, Encanteur.
Bureau, rue Carondelet, No 26.

Dès ce vendu, le MERCREDI, 29 janvier 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue royale, entre celles du Canal et de la Bourse, dans le District de la Nouvelle-Orléans, date du 18 décembre 1867, la propriété ci-dessous, en la cause de Mme Eloise Lennuet, veuve de la succession d'Edouard Lennuet décédé—savoir:

Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île Delgado, en face de la rue Bourbon, Hôpital, Dauphine et Quartier. Le dit terrain a 30 pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds, avec 6 pieds de ruelle.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient à la défenderesse en mainmorte de Pierre Antoine Quatre, comprise entre les rues de l'Hôpital et Bourbon, et Dauphine et Quartier.

Ensemble,